

Les délibérations

Les décisions prises par l'assemblée délibérante du Mans sont laissées à la libre consultation du public. Cette communication est soumise à certains délais.

Page modifiée le vendredi 21 février 2025 • Données Ville du Mans

Consultation



© Ville du Mans

Les décisions prises par le conseil municipal du Mans sont disponibles à la consultation **de manière dématérialisée**. Les règles de publication ont évolué au 1^{er} juillet 2022.

Délibérations postérieures au 1^{er} juillet 2022

Touchez ou cliquez sur la date de la réunion souhaitée pour accéder aux documents liés.

- Le [11 décembre 2025](#),
- le [13 novembre 2025](#),
- le [25 septembre 2025](#),
- le [25 juin 2025](#),
- le [22 mai 2025](#),
- le [27 mars 2025](#),
- le [30 janvier 2025](#),
- le [12 décembre 2024](#),
- le [14 novembre 2024](#),
- le [26 septembre 2024](#),
- le [26 juin 2024](#),
- le [23 mai 2024](#),
- le [4 avril 2024](#),
- le [8 février 2024](#),
- le [21 décembre 2023](#),
- le [14 décembre 2023](#),
- le [19 octobre 2023](#),
- le [21 septembre 2023](#),
- le [22 juin 2023](#),
- le [6 avril 2023](#),
- le [8 février 2023](#),

- le [1^{er} décembre 2022](#),
- le [20 octobre 2022](#),
- le [15 septembre 2022](#).

Délibérations antérieures au 1^{er} juillet 2022

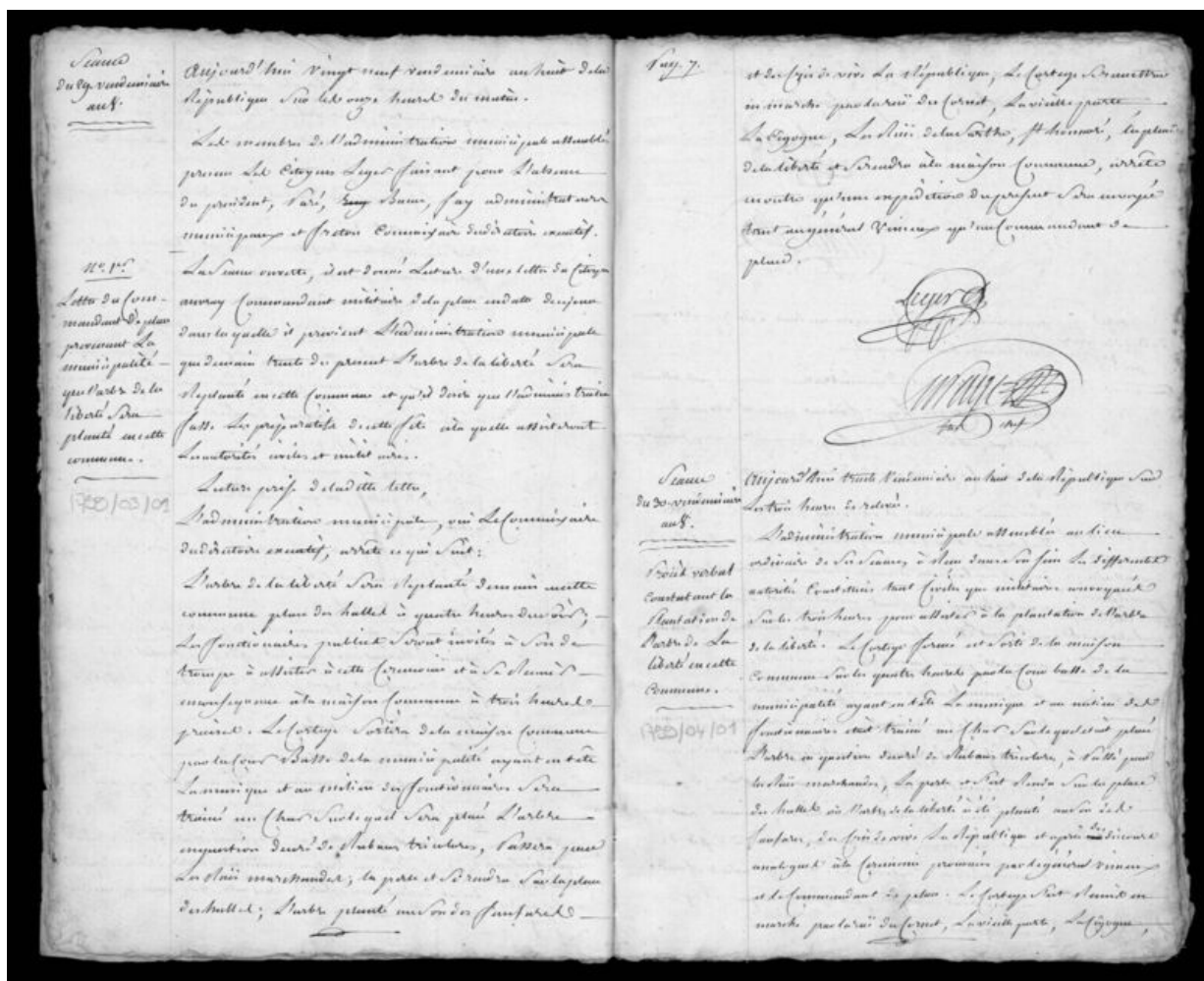
Vous pouvez [retrouver en ligne les documents suivants](#) pour chacune des séances.

- L'appel, qui dresse la liste des présents,
- l'ordre du jour, qui permet d'accéder à toutes les délibérations de la séance et à leurs annexes,
- le tableau des décisions.

Délaï

La liste des délibérations examinées en réunion du conseil municipal et les textes des délibérations sont mis en ligne dans un délai d'**une semaine après les séances**.

Archives



Délibération du conseil municipal, An VIII (1811).
© Ville du Mans

Les délibérations municipales prises depuis l'année 2009 sont consultables en ligne. Pour accéder à des pièces plus anciennes, merci de [vous rapprocher des Archives du Mans](#).

258

délibérations

C'est le nombre de décisions votées par le conseil municipal en 2021.

Contrôle

Pour devenir exécutoires, certaines décisions des élus doivent être transmises en préfecture. Chargée du contrôle de légalité, la représentation de l'État dans le département vérifie la **conformité des actes** avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



© Ville du Mans

PLUS LOIN

Vous pouvez [retrouver les délibérations prises au niveau communautaire sur le site de Le Mans Métropole.](#)